



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA



La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

ANTENNES RELAIS

Ce danger tueur silencieux



De plus en plus, des antennes relais envahissent les principales villes du Cameroun. La propagation des ondes électromagnétiques constitue un danger méconnu. Les antennes relais installées dans nos quartiers et sur les toits d'immeubles émettent des ondes qui seraient nuisibles à la santé humaine. Selon l'ONG Robin des toits, une exposition prolongée à ces ondes serait à l'origine des maladies chroniques dont le cancer. La Fondation camerounaise des consommateurs recommande l'installation de ces équipements hors des quartiers résidentiels.

Page 3

PRIX DU PAIN

Les Boulangers narguent Mbarga Atangana

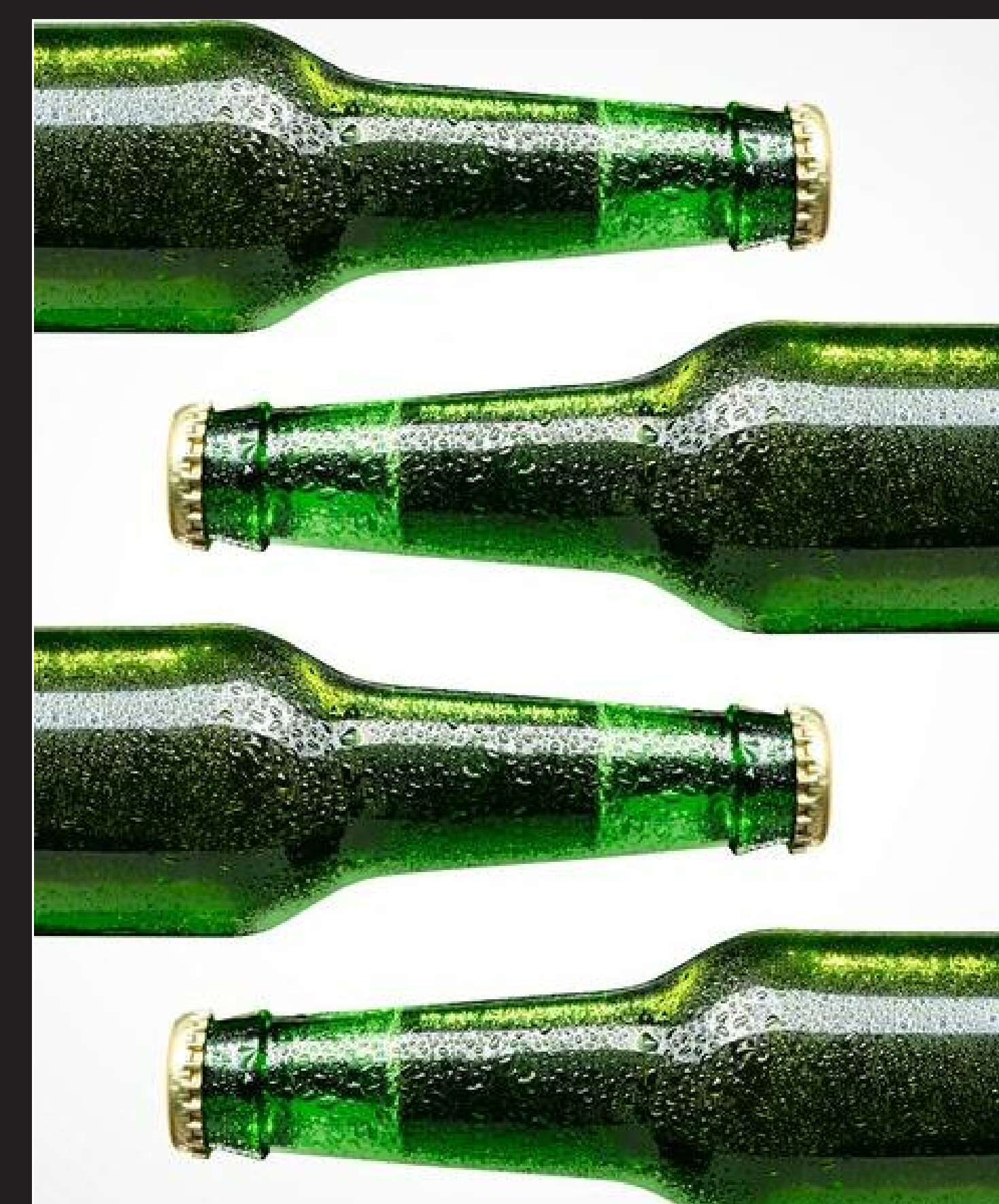


Le Mincommerce juge dérisoire la remise de 10 F sur le prix de la baguette de pain.

Page 7

TAXE EN GESTATION

Un député contre le marquage des bières



L'Honorable Nitchou estime que l'apposition des vignettes va renchérir les prix des produits.

Page 5

DOUALA CLEAN CITY

Page 4

Lancement officiel présidé par le Gouverneur du Littoral



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

**Finies les équations,
l'expert est la solution**

**SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO**



Ce danger tueur silencieux

De plus en plus, des antennes relais envahissent les principales villes du Cameroun. La propagation des ondes électromagnétiques constitue un danger méconnu. Les antennes relais installées dans nos quartiers et sur les toits d'immeubles émettent des ondes qui seraient nuisibles à la santé humaine. Selon l'ONG Robin des toits, une exposition prolongée à ces ondes serait à l'origine des maladies chroniques dont le cancer. Le Fondation camerounaise des consommateurs recommande l'installation de ces équipements hors des quartiers résidentiels.



Ces antennes côtoient dans un périmètre réduit, en plus des maisons d'habitation, des écoles, des centres de santé, etc. Pourtant il a été démontré que les personnes vivant à proximité des antennes-relais sont soumises, de jour comme de nuit, à des champs électromagnétiques et la puissance de ceux-ci peut fortement fluctuer en fonction du nombre de communications téléphoniques traitées par l'antenne émettrice.

Actuellement au Cameroun, il n'y a certes une réglementation en la matière en amont, mais en aval, rien n'est fait pour protéger les populations qui vivent avec ces dangers au quotidien aux alentours de leurs maisons et parfois même sur leurs toits. Alors que dans de nombreux autres pays une distance de sécurité entre les habitations et les antennes-relais est très bien déterminée.

L'absence de risques n'ayant pas été prouvée, il convient d'appliquer le principe de précaution visant à protéger les riverains.

Sur le terrain les opérateurs de téléphonie qui sont en quête des positions stratégiques pour la couverture du réseau affirment que les risques pour la santé sont moins importants à 500 mètres qu'à 50 mais ils refusent de signer tout document écartant un danger. C'est bien la preuve que les ondes produites portent atteinte à la santé.

Devant de telles situations, l'Etat devrait sur le coup interdire la pose des antennes relais sur les toits des maisons habitations. Par la suite la mesure s'étendra par la détermination des distances réglementaires à respecter lorsque celles-ci doivent être fixées à côté des habitations. Avec l'arrivée d'un troisième opérateur dans le secteur de la téléphonie mobile au

Cameroun, de nombre de ces tiges en métal doivent décupler. Il est donc urgent que le gouvernement vote une loi afin de réglementer ces installations anarchiques et protéger les populations.

Quels dangers pour la santé humaine ?

Dans un entretien accordé à un site web burundais en avril 2018, Pr Pierre Célestin Karangwa explique que la pollution électromagnétique arrive quand plusieurs antennes sont installées les unes à proximité des autres. Il indique que lorsque les antennes sont rapprochées, elles provoquent des effets d'interférences et de battements qui sont nuisibles à la santé. Cela en fonction de la dose et de l'énergie rayonnée. Il explique que les rayonnements agissent sur les tissus cellulaires composés essentiellement de l'eau qu'il s'agisse des électrons,

des rayons X ou des rayons Gama. Il a indiqué que leurs effets sur la matière vivante sont l'ionisation (on parle de rayonnements ionisants), c'est-à-dire un harnachement d'électrons ou l'excitation ou un changement d'état interne qui agissent sur les tissus et qui provoquent l'ionisation, l'excitation et le changement d'état de la matière.

Effets biologiques des radiations ionisantes

« Plus vous êtes proches de l'antenne, plus l'intensité rayonnée est très grande. Plus vous êtes éloigné, plus le rayon tend vers plus l'infini et la force tend vers zéro. Où que vous soyez, vous êtes à chaque fois en interaction avec le rayonnement en présence dans les lieux où vous vous trouvez », indique Pr Karangwa. Il note que les conséquences en cas de radiations dépendent des doses.

DOUALA CLEAN CITY

Lancement officiel présidé par le Gouverneur du Littoral

Le Gouverneur du Littoral, le Maire de la Ville de Douala et toutes les forces vives en ce moment à l'Avenue Amadou Ahidjo, Boulevard de l'Unité, communément appelée "Douche" ici à Douala.

Le projet "Douala clean city" vise à opérer le changement de comportement des populations sur les questions liées à la propreté urbaine.



OPINION

L'Honorable Jean Michel Nintcheu dénonce une mafia sur une nouvelle taxe en gestation

CADRAGE BUDGÉTAIRE POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024: ALERTE DU DÉPUTÉ JEAN MICHEL NINTCHEU AU SUJET D'UNE NOUVELLE TAXE EN GESTATION DE LA MAFIA.

Le 30 août 2023, le président de la République a signé la note de cadrage budgétaire pour le compte de l'exercice 2024. Il se dégage de cette note un accroissement des recettes fiscales. Bien qu'ayant précisé au paragraphe 27 que *"les nouvelles mesures d'optimisation des recettes devront veiller à ne pas créer des distorsions économiques préjudiciables au développement et à la compétitivité des entreprises"*, il apparaît à l'examen de certains faits probants issus d'une enquête menée par mes soins que c'est tout le contraire qui se produira certainement en 2024.

Parmi les mesures qui impacteront l'outil de production et les citoyens camerounais les plus démunis, se trouve la mise en place d'un dispositif de marquage des bières. Ce vieux projet, qui est pourtant l'émanation d'une mafia organisée avec pour tête de pont une société de droit suisse dénommée SICPA, consistera à ce que celle-ci installe sur les outils de production des industries brassicoles un module spécifique de marquage produit par ladite société elle-même mais payé par les entreprises avec pour prétexte le marquage de chaque bouteille produite au Cameroun. De prime abord, les non initiés peuvent penser qu'il s'agit d'une action louable. Après divers recoupements, ce n'est absolument pas le cas. Cette société suisse connaît déjà des problèmes devant les juridictions des pays où elle opère ou a déjà opéré. Pays où sa réputation est entachée par de nombreux scandales notamment de corruption à grande échelle. C'est le cas au Brésil, au Maroc, en France, au Kenya, en Tanzanie et bien d'autres. La liste est loin d'être exhaustive. Dans les pays que je viens de citer, cette société n'a jamais produit de résultats fia-



bles et probants. D'où de nombreuses plaintes formulées à son encontre. Plusieurs articles de presse évoquent, au-delà de la corruption, d'énormes pratiques d'évasion fiscale. Comment se fait-il qu'une telle société qui est chassée partout dans le monde, cherche à s'introduire au Cameroun pour provoquer de nouvelles charges qui vont se répercuter sur le consommateur final ? C'est fort de cette préoccupation qu'en tant que député dont la mission première est de contrôler l'action gouvernementale, j'ai adressé en date du 29 septembre dernier par courrier DHL, une correspondance au ministre des finances pour lui demander de *"bien vouloir me préciser les conditions d'attribution de ce marché d'apposition des vignettes conformément aux dispositions légales, de me faire tenir les contrats établis avec la société SICPA, de m'indiquer si ses services ont enquêté sur la réputation de cette société et quels en ont été les résultats afin de me permettre d'avancer sur les investigations"*. À date, je n'ai reçu aucune réaction !

Ce silence assourdissant m'oblige à rendre publiques les conclusions de mon enquête:

Pour ce qui concerne le modus operandi, chaque marquage sur les boissons sera payé par les sociétés brassicoles à la société suisse SICPA, non pas dans un compte établi dans une banque locale mais directement dans un compte ouvert en Suisse. D'où la consécration légale de la fuite des devises. Or chaque camerounais peut constater aujourd'hui, en regardant simplement à l'intérieur des capsules et sur les bouteilles de chaque bière, un marquage systématique avec un numéro de série clairement inscrit. Si une telle mafia est entérinée, les entreprises brassi-

coles seront obligées de modifier leur ligne de production au niveau des chaînes d'embouteillage pour installer un outil supplémentaire pour ce nouveau type de marquage. D'où de nouvelles charges qui vont survenir au moment où les industries brassicoles camerounaises ploient déjà sous le coup assez rude de la fiscalité. Peut-être faut-il rappeler que ces industries subissent également de plein fouet la crise Russo-ukrainienne qui a créé une crise inflationniste mondiale sans précédent; crise qui a de façon désastreuse induit une augmentation drastique de leurs charges dont une infime partie seulement a été répercutée en 2019 du fait du changement de la base d'imposition du droit d'accise *_ad_ _valorem_*. Comme si cela ne suffisait pas, la loi des finances 2023 a consacré l'élargissement de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP) au gaz naturel, énergie que les sociétés brassicoles utilisent désormais pour palier les insuffisances du fournisseur d'électricité Eneo. il faut également tenir compte de l'inflation qui continue de persister en 2023 comparée à l'exercice 2022: malt (+50%), griz de maïs (+35%), alcool bon goût (+18%), énergies (+16%). Comment expliquer que c'est en ce moment justement que la fumeuse mafia veut opérer sa rapine? Au cas où la société SICPA réussit son coup fumant, soit il y aura une réduction des effectifs au sein des industries brassicoles soit cette nouvelle charge va certainement augmenter le prix de vente de la bière qui va inéluctablement se répercuter sur le consommateur final. Les prix étant homologués par le ministère du commerce, les entreprises brassicoles ne peuvent pas augmenter les prix de vente n'importe comment. Il res-

tera par conséquent une seule issue ou option à ces entreprises brassicoles à savoir la compression des effectifs avec tout ce que cela va comporter comme grabuge social. Au finish, la mafia sera de toute évidence la seule gagnante de cette opération de marquage avec de surcroît des devises engrangées comme bonus.

Le Cameroun a déjà tellement de foyers de tension qu'il est inopportun d'en rajouter. Le nouveau marquage des bières va induire de nouvelles charges qui vont faire en sorte que les problèmes ne vont que s'accroître dans notre pays.

De ce qui précède, sur le plan technique, ce projet de nouveau marquage de bières est à proscrire. Il est en plus économiquement inefficace et suicidaire pour les entreprises (baisse des ventes et par conséquent du bénéfice) ainsi que pour l'État (baisse des impôts et taxes divers résultant de la chute de leurs chiffres d'affaires). Il est également socialement dangereux (inéluctable réduction des effectifs et augmentation du chômage à défaut de l'augmentation des prix de vente qui sera répercutée en bout de chaîne au consommateur final).

Comme je l'ai mentionné supra, nulle part cette société suisse dénommée SICPA n'a fait ses preuves, si ce n'est satisfaire les copains et les coquins dans les pays où elle a exercé. Pourquoi vouloir l'imposer coûte que coûte au Cameroun ? IL M'EST D'AILLEURS REVENU AVEC INSISTANCE QUE LE LOBBYING EST ACTIVEMENT MENÉ ET ASSURÉ PAR UN MEMBRE DE LA FAMILLE PRÉSIDENTIELLE QUI NE MÉNAGE AUCUN EFFORT EN MÊME TEMPS QU'IL FAIT FEU DE TOUT BOIS POUR QUE CE NOUVEAU TYPE DE MARQUAGE PAR LA SICPA SOIT IMPOSÉ DANS LA LOI DES FINANCES DE L'EXERCICE 2024.

Il faut arrêter cette mafia qui alimente cette corruption ambiante et rampante qui gangrène le pays.

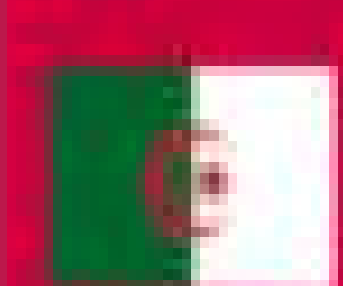
C'est SCANDALEUX!

CE PROJET EST COUSU DE FIL BLANC !

**Par Honorable Jean Michel Nintcheu
Député**



FORUM D'AFFAIRES ALGERIE



Invités ▶

**Cameroun - Centrafrique - Congo - Gabon
- Guinée équatoriale - Tchad.**

Du 19 Novembre 2023 au 26 Novembre 2023.



Info line Algerie

Siège: ORAN - RESIDENCE EL RYAD HAI ES SABAH-BP 198-
Tél. 0798 82 81 47 - 0661 20 11 05 / **fax:** 044 68 78 99
E-mail: anaic.58w@gmail.com



Le programme provisionnel de visite de la délégation en Algérie sera comme suite :

- **Le 19-11-2023 :** Accueil de la délégation à Alger.
- **Le 20-11-2023 :** Rencontre des hommes d'affaires Algéro - Afrique Centrale suivi d'un Be to Be entre eux.
- **Le 21-11-2023 :** Visite de quelques usine industrielles à Alger
Départ sur Oran en bus.
- **Le 22-11-2023 :** Visite touristique de la ville d'Oran.
- **Le 23-11-2023 :** Rencontre des Membres de l'OMEI Algeriens avec leurs homologues de l'Afrique Centrale dans un cadre d'échanges scientifiques & technique. Pour renforcer les liens de fraternités et donner un élan de coopération international dans plusieurs domaines sensibles que traverse l'Afrique pour occuper sa vraie place dans la mondialisation
l'OMEI se fera le plaisir d'accompagner cette opportunité entre les membres Africains et autres dans le monde.
- **Le 24-11-2023 :** Retour à Alger.
- **Le 25-11-2023 :** Journée touristique à Alger.
- **Le 26-11-2023 :** Retour de la délégation



Info line Cameroun

Partenaires



+237 233 47 46 42
+237 699 26 12 46
+237 652 03 75 59

B.P 3645 Douala - kamgang.gilbert@yahoo.fr
Sis entre Carrefour Maison Blanche et L'hôtel Saint James

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



Les Boulangers narguent Mbarga Atangana

A Monsieur le Président du Bureau National du Syndicat Patronal des Boulangers du Cameroun

Monsieur le Président,
J'accuse réception de votre correspondance du 26 octobre par laquelle vous m'informez de la décision de vos adhérents

de ramener le prix de la baguette de pain de 150 à 140F.

Y faisant suite, je voudrais relever que cette baisse est très en-deçà de la baisse corrélative du prix de la farine.

Je rappelle par ailleurs qu'à de rares exceptions près, vos adhérents évo-

luent en marge des normes en matière de poids du pain, ce qui constitue une grave infraction que mes Services se devront de réprimer.

Au regard de ce qui précède, je rejette catégoriquement votre proposition et vous convie, ainsi que vos adhérents, à une

concertation que je présiderai personnellement le mercredi 1er novembre 2023, à 12H précises, dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce.

Le Ministre du Commerce
Luc Magloire Mbarga Atangana



Yaoundé, le 26-10-2023

Le président du Bureau National
du Syndicat Patronal
des Boulangers du Cameroun

Réf : 00497/BN/023

A

Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce
Ydé

Objet : Votre lettre N°0754/MINCOMMERCE/CAB
du 19 Octobre 2023 relative à la Baisse des prix du pain

Excellence Monsieur le Ministre

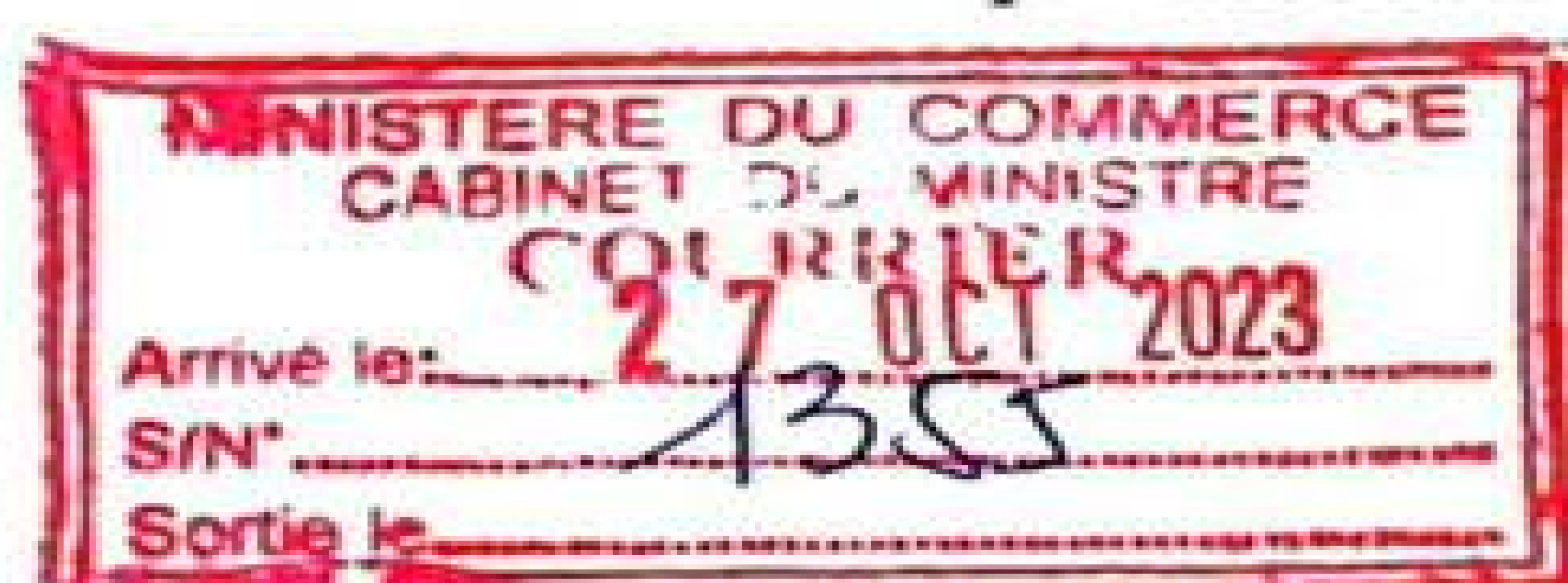
Le Bureau National du Syndicat Patronal des Boulangers du Cameroun accuse bonne réception de votre correspondance du 19-10-2023.

Y faisant suite, nous avons l'honneur de vous informer que le Bureau National avec les présidents régionaux se sont réunis le 23 Oct pour échanges.

Après analyses et discussions en tenant compte des autres augmentations tels que les salaires, les taxes, les améliorants, les levures, les carburants qui entrent dans la fabrication du pain ; en tant que entreprises citoyennes, nous avons décidé de ramener le prix de pain de 150 à 140F.

Nous espérons que dorénavant la fluctuation des prix des intrants sur le marché évoluera avec le prix du pain.

Veuillez recevoir Monsieur le Ministre, l'esprit de notre franche collaboration et l'expression de notre très haute considération.



LE PRESIDENT NATIONAL



CHOLERA

Aux portes du Palais d'Etoudi et à l'intérieur de la prison de Kondengui



Les Ministres Manaouada Malachie, Célestine Ketcha Courtes, unis par l'épidémie du choléra.

L'un est un grand voyageur l'autre mannequin du Gouvernement de la République. Conscients que leur responsabilité est engagée, essayent de détourner l'opinion publique.

Le voyageur a mobilisé l'élite du grand nord, pour l'appel à la candidature de Paul Biya à l'élection présidentielle de 2025, pendant que la Miss de Bangangte, a invité l'homme du 06 Novembre à l'élection présidentielle anticipée en 2024.

Si le Tam Tam de Paul BIYA a relayé abondamment l'appel de Mokolo, la Crtv qui a couvert les mani-

festations de la fête de l'unité sur l'ensemble du territoire, cependant il a royalement ignoré l'appel ubuesque de Bangangté. Signe des temps

Le PM devrait-il rester insensible face à l'épidémie du choléra qui menace la santé des populations de Yaoundé et Douala? Non.

Le Chef du Gouvernement doit mettre fin à cette cacophonie dont le Chef d'Etat peut s'en passer car sa priorité est ailleurs.

Le vent du vibron cholérique souffle sur la capitale politique. Que pensent les chancelleries diplomatiques après le fumeux slogan SANTÉ POUR TOUS EN L'AN 2000!

23 ans après, le

Cameroun est transformé en un vaste camp de réfugiés des camerounais. L'eau potable(?) est distribuée au gré de la disponibilité des camions citernes, de multiples gisements d'ordures ménagères, irruption des carrefours cacas...habitats naturels des mouches et sources de parfum pestilentiel, le Choléra n'est pas une catastrophe naturelle. Le choléra est la bêtise humaine.

Le péril fécal est très actif dans nos grandes agglomérations urbaines. C'est une réalité.

L'appel à la candidature de Paul Biya à l'élection présidentielle anticipée ou pas, ne sert pas l'image du patriarche au contraire, Il

sert plutôt aux intérêts égoïstes des agitateurs.

Les camerounais demandent à vivre dans un environnement saint.

Didier YIMKOUA
Le Mouvement
Écologique en Marche
Le grenier de l'histoire
Demain c'est aujourd'hui



Fondation Camerounaise des Consommateurs



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

SAEDEL 2023 À KRIBI

Patrice ASSIGA EYENE « Nous avons enregistré cette année une centaine d'exposants, l'année dernière on était à une trentaine... »

Voici le bilan complet de la deuxième édition du Salon des Acteurs Economiques et du Développement Local (SAEDEL) qui s'est achevée samedi 28 octobre 2023 à Kribi la cité balnéaire du Sud du Cameroun.

L'évènement organisé par la Mairie de la ville sous le thème «Performance économique locale pour le développement national» a connu un énorme succès avec plus d'une centaine d'exposants contrairement à la première édition qui avait enregistré une trentaine. Patrice Assiga Eyene, le Directeur du SAEDEL, mandataire du gouvernement, a manifesté son sentiment de satisfaction. « Je voudrais d'abord remercier tous les acteurs qui ont participé à cet évènement, je pense aux exposants aux autorités, je pense surtout aux médias qui ont été à nos côtés durant cet évènement. C'est également l'occasion pour moi de remercier la nature qui a également été à nos côtés, nous n'avons pas eu d'incidents, le SAEDEL a commencé au moment où il pleuvait beaucoup, vous avez observé qu'il n'y a pas eu de pluie pendant cet évènement donc les ancêtres étaient avec nous. Je pense que tout ce que nous avons prévu a été réalisé. Nous avons lancé cet évènement par un carnaval, vous avez vu la mobilisation des quatre aires culturelles, cela démontre effectivement que l'intégration nationale est une réalité, et une réalité bien présente ici même à Kribi » a-t-il déclaré à la presse nationale et internationale. « Pour ce qui est des expositions, nous avons enregistré cette année une centaine de participants, l'année dernière on était à une trentaine, ça prouve que l'intérêt est croissant pour cet évènement qui est nouveau quand même parce qu'il est axé sur les politiques publiques locales, et l'attractivité de nos territoires. Nous avons pu organiser avec l'aide de nos partenaires, 8 conférences publiques, avec des rencontres économiques qui étaient courues et retransmises en direct sur plusieurs chaînes de télévision. Quant au nombre de visiteurs, l'entrée était libre et gratuite donc les populations locales ont pu toucher du doigt les réalités, ont pu rencontrer les autres acteurs qui



sont prêts à les accompagner pour que le développement national soit bien effectif. Donc en un mot pour nous c'est un pari tenu, gagné je ne sais pas encore. Nous allons écouter les autres parties prenantes qui étaient là, est ce que chacun a atteint ses objectifs, si ce n'est pas le cas je l'ai dit tout à l'heure dans mon discours, mon mot de remerciement, que l'œuvre humaine n'est pas parfaite nous allons enregistrer toutes les observations pour améliorer la prochaine édition » a poursuivi le Directeur du Salon.

Le patron du cabinet événementiel Mon Communicateur pense déjà à la prochaine édition qui se tiendra toujours dans la cité balnéaire du Sud du Cameroun. « La prochaine édition se prépare dès maintenant. Je voudrais dire qu'au sortir de cet évènement nous avons pu remar-

quer ou observer beaucoup de choses mais nous formulons quand même certaines recommandations à l'attention des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), des responsables des Collectivités Territoriales Décentralisées, nous leur demandons par exemple d'élaborer de véritables politiques publiques locales qui soient axées sur l'attractivité de nos territoires pour que le développement local soit effectif parce que cela permettrait d'impulser une dynamique au niveau de la base près des populations, une partie prenante même du développement local y compris l'Etat. Autre chose, il faut appuyer sur le levier formation des compétences au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées, parce que vous avez observé qu'il y avait certes beaucoup d'acteurs de déve-

loppement local mais pas beaucoup de Collectivités Territoriales Décentralisées, en terme de représentativité au niveau du site c'est-à-dire des stands d'exposition pas parce qu'il y avait pas de volonté mais lorsque nous observons, nous constatons qu'au sein des collectivités territoriales décentralisées, il y a pas véritablement des compétences dans le domaine de la communication qui puissent accompagner les maires dans la vulgarisation ou la promotion de leurs territoires. Donc c'est important pour ces Collectivités Territoriales Décentralisées de procéder au recrutement au niveau local...des appels à candidature. Il y a des gens qui sont formés en communication qui puissent les accompagner parce que si vous n'avez pas d'experts dans ce domaine vous n'allez pas atteindre cet objectif. Disons aussi que le SAEDEL est un nouveau concept parce que les évènements au niveau local étaient plus orientés vers des concerts vers la gastronomie. Aujourd'hui nous apportons une autre façon de voir les choses...nous leur disons c'est bien nous avons mangé nous avons fêté, on mange toujours, mais il est important de penser à notre développement. Il est important que chacun d'entre nous pose un acte qui puisse aider la société, des actes orientés vers l'intérêt général et nous appelons également les acteurs économiques les hommes d'affaires et autres à dépasser le niveau de développement de leurs affaires et d'orienter leur actions vers l'appui aux CTD ou l'accompagnement des politiques ou des projets d'intérêt général.. Ces projets pourraient bénéficier au plus grand nombre » a déclaré Patrice Assiga Eyene le Directeur du SAEDEL.

**Ericien Pascal Nguimba
Bibiang à Kribi**



BOXE

Francis Ngannou perd contre Tyson Fury mais “quelle performance !”



Le Camerounais, star du MMA, s'est essayé à la boxe dans un combat d'exhibition contre le champion Tyson Fury. Il n'a pas été ridicule, loin de là.

Le match d'exhibition entre Tyson Fury, champion du monde invaincu des poids lourds, et Francis Ngannou, vedette des arts martiaux mixtes livrant son premier combat professionnel de boxe, a été beaucoup plus accroché que prévu samedi soir à Riyad. L'Anglais a été

déclaré vainqueur aux points après dix rounds contre le Camerounais mais “la décision fait beaucoup parler”, constate le Daily Mail.

“Sacré rebondissement, Tyson Fury a dû survivre à un passage au tapis dans le troisième round”, note ESPN. “Ça ne faisait pas partie du scénario”, a reconnu le “Gypsy King”, louant les qualités de son adversaire. “C’est un grand puncheur. Je le respecte. C’était probablement le combat le plus dur des dix dernières années pour moi”.

Sur Twitter, beaucoup ont vu Ngannou l’em-

porter et crié au scandale, comme le basketteur LeBron James par exemple. “Bien que Tyson Fury reste invaincu, Francis Ngannou repart avec tout le crédit. Quelle performance !”, applaudit la BBC. Le principal intéressé, entraîné pour l’occasion par Mike Tyson, aurait gagné 10 millions de dollars pour ce combat, quinze fois plus que ce qu’il touchait en MMA. Une péripétie de plus dans l’histoire extraordinaire de cet enfant pauvre du Cameroun devenu star aux États-Unis après avoir traversé la Méditerranée et dormi

dans les rues de Paris. “Je reviendrai avec un peu plus d’expérience. J’étais un peu nerveux au début mais maintenant, je sais que je peux le faire. Le loup est dans la bergerie”, a déclaré le combattant de 37 ans, cité par le Telegraph.

De son côté, après une prestation décevante, Fury est attendu dans les prochains mois pour une affiche au sommet contre l’Ukrainien Oleksandr Usyk, champion du monde invaincu lui aussi, sans doute en Arabie saoudite.



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

NOUVEAUX PACKS SCB

IL Y'EN A POUR
TOUTES
LES POINTURES

Découvrez des packs qui correspondent
exactement à vos besoins quotidiens



SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec
Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards FCFA - RCCM. N°19.5.152 - RC/YAQ/2011/M/12 -
Direction Générale : 530, Rue du Roi George - B.P. 300 Douala (Cameroun)

www.scbcameroun.net

SINCE 1919

**BUBBLE
UP**

SOURCE
DU PAYS



**UNE VAGUE
DE FRAÎCHEUR!**
DEPUIS +DE 100 ANS